

Gestion d'actifs 1832 S.E.C.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'occasions mondiales de croissance Dynamique (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, veuillez communiquer avec votre représentant ou avec Gestion d'actifs 1832 S.E.C. (le « gestionnaire »), au 1-800-268-8186 ou à l'adresse courriel invest@dynamic.ca ou visiter le www.dynamic.ca.

Avant d'investir dans un fonds, considérez comment le fonds cadre avec vos autres investissements et votre tolérance au risque.

Ce Fonds est un fonds commun de placement alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou utiliser des stratégies de placement non permises pour les fonds communs de placement classiques. Les stratégies propres à ce fonds le différenciant d'un fonds commun de placement classique comprennent l'utilisation accrue d'instruments dérivés à des fins de couverture et autres que de couverture, la capacité d'effectuer davantage de ventes à découvert et la capacité d'emprunter de la trésorerie à des fins de placement. Lorsqu'elles sont entreprises, ces stratégies sont utilisées conformément aux objectifs et stratégies du Fonds et peuvent, dans certaines conjonctures de marché, entraîner la baisse de la valeur du Fonds.

L'option des frais d'acquisition reportés, l'option des frais d'acquisition réduits et l'option 2 des frais d'acquisition réduits ne seront plus offertes aux fins d'achats. Si vous détenez des parts souscrites selon l'une ou l'autre de ces options, vous pouvez les échanger contre d'autres titres du Fonds qui sont assortis du même mode de souscription. Dans ce cas, vous conserverez le même barème de frais de rachat et les mêmes taux que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Bref aperçu

Code(s) du Fonds	FA: DYN2785; FRM: DYN2787; FRM2: DYN7130; FR: DYN2786 américaines FA: DYN2896 FAPD FA: DYN2898	Gestionnaire du Fonds :	Gestion d'actifs 1832 S.E.C.
Date de début des activités de la série* :	20 juin 2024 *Les parts des séries A étaient auparavant offertes par voie de placement privé du 9 mars 2015 au 20 juin 2024.	Gestionnaire de portefeuille :	Gestion d'actifs 1832 S.E.C.
Valeur totale du Fonds au 31 août 2024 :	190,2 M \$	Distributions :	Annuellement Les distributions seront automatiquement réinvesties, sauf si vous choisissez de les recevoir en trésorerie. L'option des distributions en espèces n'est pas disponible dans le cas des comptes enregistrés.
Ratio des frais de gestion (« RFG ») :	2,49 %	Placement minimal :	Initial, 500 \$; subséquent, 100 \$

Dans quoi le Fonds investit-il?

Le Fonds investit de manière flexible afin d'offrir des rendements attrayants à long terme sur des titres de capitaux propres ou des titres connexes. Le Fonds utilisera principalement des stratégies de placements alternatifs. Il pourrait notamment conclure des ventes à découvert physiques ou acheter des titres soit sur marge, soit avec des fonds empruntés.

L'exposition brute totale du Fonds ne doit pas dépasser 300 % de sa valeur liquidative, calculée quotidiennement.

Les graphiques ci-dessous présentent un aperçu des placements du Fonds au 31 août 2024. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 août 2024)

1. Monday.com Ltd.	8,0 %
2. Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,6 %
3. Zeta Global Holdings Corporation	7,0 %
4. ADMA Biologics Inc	5,4 %
5. Datadog, Inc., cat. A	4,7 %
6. Axon Enterprise, Inc.	4,2 %
7. Cloudflare, Inc., cat. A	4,0 %
8. Wingstop Inc.	4,0 %
9. Blueprint Medicines Corporation	3,9 %
10. Cava Group Inc.	3,6 %
Pourcentage total des 10 principaux placements:	52,4 %

Nombre total de placements **30**

Répartition des placements (au 31 août 2024)

Technologies de l'information	48,9 %
Soins de santé	17,7 %
Biens de consommation durables	10,2 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,6 %
Industries	7,3 %
Services financiers	6,3 %
Biens de consommation de base	3,6 %
Autres éléments d'actif (de passif) net	(2,6) %
Services de communication	1,0 %

Quel est le degré de risque?

La valeur du Fonds peut diminuer comme elle peut augmenter. Vous pourriez perdre de l'argent.

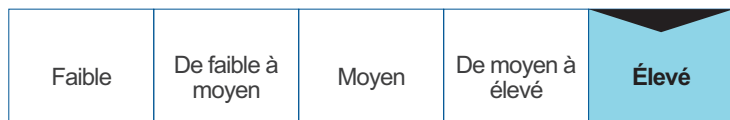
On peut évaluer le risque d'un Fonds en observant les variations de son rendement au fil du temps. Ceci est appelé la « volatilité ».

En général, les Fonds les plus volatils sont ceux dont les rendements fluctuent le plus. Ils présentent un plus grand risque de perdre de l'argent et peuvent avoir une plus grande chance de rendements plus élevés. Les fonds avec une volatilité moindre ont tendance à avoir des rendements qui changent moins au fil du temps. Ils ont généralement des rendements plus faibles et peuvent avoir moins de risque de perdre de l'argent.

Évaluation du risque

Selon Gestion d'actifs 1832 S.E.C., ce Fonds représente un risque **élevé**.

Cette évaluation indique l'ampleur des fluctuations du rendement du Fonds d'année en année. Il n'indique cependant pas à quel point le Fonds sera volatil dans le futur. Cette évaluation peut changer. Même un fonds ayant un faible risque peut perdre de l'argent.



Pour plus de précisions sur l'évaluation du risque et sur les risques qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, voir la rubrique Risque du prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

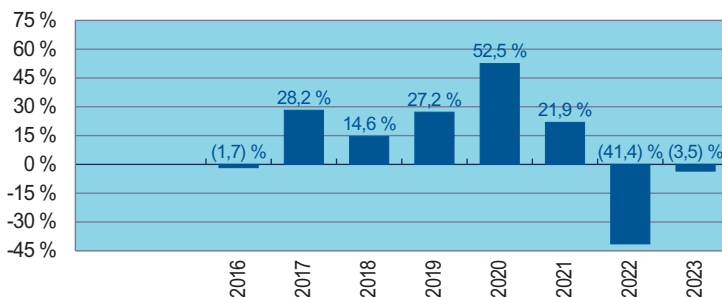
Comme la plupart des autres fonds communs de placement, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette rubrique présente le rendement des parts de série A du Fonds des 8 dernières années, après déduction des frais. Ces frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel des parts de série A du Fonds pour les 8 dernières années. La valeur du Fonds a baissé pour 3 des 8 dernières années. Les rendements et les variations d'une année sur l'autre peuvent vous aider à évaluer le degré de risque du Fonds dans le passé, mais ne sont pas des indications sur les rendements futurs du Fonds.

**Meilleurs et pires rendements trimestriels**

Ce tableau présente les meilleurs et les pires rendements des parts de série A du Fonds sur une période de trois mois au cours des 8 dernières années. Ces rendements peuvent augmenter ou diminuer dans le futur. Vous devriez considérer la perte que vous pourriez accepter sur une courte période.

	Rendement	Trimestre clos le	Si vous avez investi 1 000 \$ au début de la période
Meilleur rendement	36,2 %	30 juin 2020	Votre placement atteindrait 1 362 \$
Pire rendement	(22,5) %	30 juin 2022	Votre placement diminuerait à 775 \$

Rendement moyen

Une personne qui a investi 1 000 \$ dans des parts de série A du Fonds à sa création détient aujourd'hui 2 076 \$. Il s'agit d'un rendement annuel composé de 8,0 %.

Note importante se rapportant au rendement du Fonds

Lorsque vous étudiez les renseignements sur le rendement passé du Fonds, vous devez tenir compte du fait que : i) le Fonds n'était pas émetteur assujéti avant le 20 juin 2024; ii) les charges du Fonds auraient été plus élevées au cours de la période antérieure au 20 juin 2024 si le Fonds avait été assujéti à des exigences supplémentaires applicables aux émetteurs assujétis; iii) le Fonds n'était pas soumis aux restrictions et aux pratiques en matière de placement du Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement pour la période au cours de laquelle il n'était pas un émetteur assujéti, et iv) Gestion d'actifs 1832 S.E.C. a obtenu une dispense pour le compte du Fonds pour permettre la divulgation des informations sur le rendement du Fonds pour la période précédant celle au cours de laquelle il est devenu un émetteur assujéti.

À qui le Fonds est-il destiné?**Aux investisseurs qui :**

- qui recherchent des rendements attrayants à long terme provenant de titres de capitaux propres ou de titres connexes;
- qui recherchent un placement qui peut utiliser des stratégies de placements alternatifs, notamment la vente à découvert;
- acceptent une certaine variabilité du rendement et investissent à long terme.

! N'investissez pas dans ce Fonds si vous ne pouvez accepter la volatilité des marchés des actions.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur le revenu que vous rapporte le Fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence. Il varie également si vous détenez le Fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

N'oubliez pas que si vous détenez votre Fonds dans un compte non enregistré, les distributions du Fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en espèces ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du Fonds. Les frais, dont les commissions, sont différents pour chaque série du Fonds et pour chaque Fonds. Des commissions plus élevées peuvent influencer un représentant à vous recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds et les autres placements qui peuvent être appropriés pour vous et qui sont offerts à meilleur prix.

1. Frais d'acquisition

Des frais d'acquisition à l'achat s'appliquent à toute nouvelle souscription de parts du Fonds, comme il est expliqué ci-après. L'option des frais d'acquisition reportés, l'option des frais d'acquisition réduits et l'option 2 des frais d'acquisition réduits ne seront plus offertes aux fins d'achats. Si vous détenez des parts souscrites selon l'une ou l'autre de ces options, vous pouvez les échanger contre d'autres titres du Fonds qui sont assortis du même mode de souscription. Dans ce cas, vous conserverez le même barème de frais de rachat et les mêmes taux que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié offert au cours de l'année où ces autres parts du Fonds ont été initialement souscrites.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais d'acquisition	De 0 % à 5 % du montant investi	De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	<p>Vous versez cette commission à la société de votre représentant au moment de l'acquisition.</p> <p>Cette commission est négociée avec la société de votre représentant et lui est versée directement; elle ne peut dépasser 5 % et elle est déduite du montant de votre achat.</p> <p>Gestion d'actifs 1832 S.E.C. ne reçoit rien de cette commission – elle est destinée à la société de votre représentant.</p>
Frais d'acquisition reportés	<p><i>Si vous racheter :</i></p> <p>Pendant la 1^{re} année, 6,0 %</p> <p>Pendant la 2^e année, 5,5 %</p> <p>Pendant la 3^e année, 5,0 %</p> <p>Pendant la 4^e année, 4,5 %</p> <p>Pendant la 5^e année, 4,0 %</p> <p>Pendant la 6^e année, 3,0 %</p> <p>Par la suite, néant</p>	De 0 \$ à 60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ racheter	<p>Si vous choisissez l'option des frais d'acquisition reportés lorsque vous échangez des parts acquises avec l'option des frais reportés contre des titres du Fonds, vous devrez peut-être payer des frais d'acquisition en fonction du moment du rachat ou de l'échange de vos parts. Si vous échangez vos parts, les titres que vous recevrez comprendront les mêmes frais d'acquisition reportés. Ces frais sont calculés selon la valeur liquidative des titres au moment du rachat et sont déduits du montant du rachat.</p> <p>Tous frais d'acquisition reportés sont payés au bénéfice de Gestion d'actifs 1832 S.E.C. Vous ne paierez ces frais que si vous rachetez vos parts dans les six ans qui suivent leur achat.</p> <p>En vertu de l'option de rachat gratuit annuel, vous pouvez chaque année demander un rachat à hauteur de 10 % des placements faits sans devoir payer les frais d'acquisition reportés.</p>
Frais d'acquisition reportés réduits	<p><i>Si vous racheter :</i></p> <p>Pendant les 18 premiers mois, 3,0 %</p> <p>Entre 19 et 36 mois, 2,0 %</p> <p>Par la suite, néant</p>	De 0 \$ à 30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ racheter	<p>Si vous choisissez l'option des frais d'acquisition reportés réduits lorsque vous échangez des titres acquis avec l'option des frais d'acquisition reportés contre des titres du Fonds, vous devrez peut-être payer des frais d'acquisition en fonction du moment du rachat, de l'échange, du reclassement ou de la conversion de vos parts. Si vous échangez vos parts, les titres que vous recevrez comprendront les mêmes frais d'acquisition reportés. Ces frais sont calculés selon la valeur liquidative des titres au moment du rachat et sont déduits du montant du rachat.</p> <p>Tous frais d'acquisition reportés sont payés au bénéfice de Gestion d'actifs 1832 S.E.C. Vous ne paierez ces frais que si vous faites racheter vos parts dans les trois ans qui suivent leur achat.</p>
Option 2 à frais réduits	<p>Si vous vendez:</p> <p>Pendant les 24 premiers mois, 2,0 %.</p> <p>Par la suite, 0 %</p>	de 0 \$ à 20 \$ sur chaque tranche de 1 000\$ de rachat	<p>Si vous choisissez l'option des frais d'acquisition reportés réduits 2 lorsque vous échangez des titres acquis avec l'option des frais d'acquisition reportés contre des titres du Fonds, vous devrez peut-être payer des frais d'acquisition en fonction du moment du rachat, de l'échange, du reclassement ou de la conversion de vos parts. Si vous échangez vos parts, les titres que vous recevrez comprendront les mêmes frais d'acquisition reportés. Ces frais sont calculés selon la valeur liquidative des titres au moment du rachat et sont déduits du montant du rachat.</p> <p>Tous frais d'acquisition reportés sont payés au bénéfice de Gestion d'actifs 1832 S.E.C. Vous ne paierez ces frais que si vous faites racheter vos parts dans les deux ans qui suivent leur achat.</p> <p>En vertu de l'option de rachat gratuit annuel, vous pouvez chaque année demander un rachat à hauteur de 10 % des placements faits sans devoir payer les frais d'acquisition reportés.</p>

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement des parts de série A du Fonds.

Au 30 juin 2024, les frais des parts de série A du Fonds s'élevaient à 3,21 % de sa valeur, ce qui correspond à 32,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du Fonds)
Ratio des frais de gestion (« RFG »)	
Il s'agit du total des frais de gestion (incluant la commission de suivi), des frais d'administration à taux fixe et les frais du Fonds des parts de série A du Fonds.	2,49 %
Ratio des frais d'opérations (« RFO »)	
Il s'agit des frais d'opérations du Fonds.	0,72 %
Frais du Fonds	3,21 %

Le Fonds peut payer à Gestion d'actifs 1832 S.E.C. une prime de rendement annuelle correspondant à : a) 20 % de l'excédent de la valeur liquidative par part d'une série au dernier jour d'évaluation de l'année civile concernée [avant les distributions versées depuis le dernier seuil de performance (tel que défini dans le prospectus) et compte non tenu de la prime de rendement comptabilisée en cours d'année] sur 106 % du seuil de performance, multiplié par b) le nombre moyen de parts de la série en circulation pour la même année civile.

Les primes de rendement sont évaluées et comptabilisées au cours de l'année civile de manière à ce que la valeur liquidative par part reflète cette comptabilisation. Des primes de rendement distinctes sont calculées pour chaque série de parts offerte par le Fonds. La prime de rendement est comptabilisée et ajustée quotidiennement et versée dans les 30 jours suivant la fin de l'année civile.

Précisions sur la commission de suivi

La commission de suivi est une commission courante. Elle est versée aussi longtemps que vous détenez des actions du Fonds. Cette commission rémunère les services et/ou les conseils qui vous sont fournis par votre représentant et sa société.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. verse une commission de suivi à la société de votre représentant. Cette commission est versée à même les frais de gestion et dépend de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous avez choisie :

Frais d'acquisition : 0 % à 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement, ce qui équivaut de 0 \$ à 10,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Frais d'acquisition reportés : 0 % à 0,50 % de la valeur de votre placement annuellement, ce qui équivaut de 0 \$ à 5,00 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Frais d'acquisition reportés réduits : 0 % à 1,00 % de la valeur de votre placement annuellement pour la deuxième année et par la suite, ce qui équivaut à un maximum annuel de 10,00 \$ pour la deuxième année et par la suite pour chaque tranche de 1 000 \$ investie

Option 2 à frais réduits : 0 % à 1,00 % de la valeur de vos placements annuellement. Cela équivaut à un maximum de 10,00 \$ annuellement pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il est possible que vous ayez à payer d'autres frais si vous achetez, détenez, échangez, vendez ou reclassez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'échange	Ces frais sont négociés avec la firme de votre représentant et sont payés directement à lui. Ils ne peuvent dépasser 2 % de la valeur des parts échangées d'un Fonds à un autre fonds.
Frais d'opérations à court terme	Si vous demandez un rachat ou une substitution dans les 90 jours suivant un achat ou une substitution, vous pourriez être assujéti à des frais d'opérations à court terme représentant 1 % de la valeur liquidative des titres visés le jour ouvrable précédant l'opération.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts du Fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié du Fonds ou des aperçus du Fonds, ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez aussi le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, les aperçus du Fonds ou les états financiers contiennent des informations fausses ou trompeuses. Vous devez exercer ce droit dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié ou d'autres documents d'informations financières du Fonds, communiquez avec Gestion d'actifs 1832 S.E.C., ou avec votre représentant. Ces documents et l'Aperçu du Fonds constituent les documents juridiques du Fonds.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C.
40, rue Temperance, 16e étage
Toronto (Ontario) M5H 0B4

Numéro sans frais : 1-800-268-8186
Courriel : invest@dynamic.ca
www.dynamic.ca

Pour en savoir davantage sur le placement dans des fonds communs de placement, consulter la brochure **Comprendre les organismes de placement collectif**, disponible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.